



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-116858>

Département(s) de publication : **77, 60, 93, 95**

Annonce n° **25-116858**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE MEAUX

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21770284400010

Ville : Meaux

Code postal : 77100

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Ville de Meaux

Département(s) de publication : 77, 60, 93, 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Identifiant interne de la consultation : 25VX036-25CX045

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Amandine MAITRE SCHUTZ

Adresse mail du contact : dcp@meaux.fr

Numéro de téléphone du contact : 0160099831

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 19/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ville de Meaux + Pôle
Entreprise - Direction des Moyens Généraux

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenances préventive et corrective, mises aux normes et création de nouvelles installations de systèmes intrusion : alarmes, contrôles d'accès et vidéo-surveillance.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45312000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Maintenances préventive et corrective, mises aux normes et création de nouvelles installations de systèmes intrusion : alarmes, contrôles d'accès et vidéo-surveillance.

Lieu principal d'exécution du marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 1800000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les candidats souhaitant visiter le site devront prendre rendez-vous avec M. Olivier GOMARD au 06.16.56.61.02.

Autres informations complémentaires : 1/ Réalisation de prestations similaires : (Article R. 2122-7)

L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le montant de ce marché ne pourra pas dépasser 20% du montant initial du marché pour des prestations strictement similaires à celles du présent marché. Sa durée ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du marché initial périodes de reconduction comprises. 2/ Réalisation de prestations complémentaires : (Article R. 2122-4) Le montant de ce marché ne pourra pas dépasser 20% du montant initial du marché pour des prestations strictement similaires à celles du présent marché. Sa durée ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du marché initial périodes de reconduction comprises. 3/ Clause de non exclusivité : L'acheteur se réserve le droit de commander des prestations, objet du présent marché, chez d'autres prestataires, s'il le juge nécessaire pour des raisons économiques ou techniques. Cette clause de non exclusivité sera cependant limitée si l'acheteur y a recours aux conditions suivantes : - Périmètre des prestations concernées : Périmètre du marché, - Montant : 1% du montant de la période en cours d'exécution sans dépasser 10 000euro(s) HT sur la durée totale du marché, périodes de reconduction comprises, - Conditions dans lesquelles il peut en être fait usage : en cas de rupture de stock, délai de prestation non respecté. 4/ Montants pour la période initiale du marché (partie unitaire + forfaitaire) : Ville de Meaux : montant minimum 0 euro(s) HT - Montant maximum : 400 000,00 euros (s) HT - CAPM : montant minimum 0 euro(s) HT - Montant maximum : 50 000,00 euros(s) HT Ces montants sont identiques pour chaque période de reconduction. 5/ Marché non alloti : La dévolution en lots séparés est de nature à rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. 6/ Durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre est conclu à compter 15 janvier 2026 (ou à compter de la date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 19 mars 2027. La durée de la période initiale pourra être réduite si la notification intervient après le 15 janvier 2026. 7/ Délai de l'accord-cadre : Il pourra être reconduit de manière tacite, par période successive de douze (12) mois, dans la limite de deux (2) reconductions, sous réserve que la durée totale, périodes

initiale et reconductions comprises, n'excède pas quarante-huit (48) mois. 8/ Clause environnementale : Le présent accord-cadre intègre des clauses d'exécutions à dimensions environnementales : critère environnemental parmi les critères d'attribution, Spécifications techniques, clause environnementale comme condition d'exécution (Voir article 14 du CCAP). 9/ Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement en ressources propres, budget principal 2026 et suivants section de Fonctionnement et d'investissement. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de trente (30) jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. 10/ Capacités techniques et professionnelles : 1- Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, pour des prestations de même nature que celles prévues au présent marché, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; 2- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 3-L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; 4- L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ; 5-Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; 6-L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; 7-Des certificats, et plus particulièrement QUALIFELEC CFMGTI avec à minima les mentions MA et CO ainsi que les domaines ST et SU, établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; 8- Des certificats de qualification professionnelle, dont, au regard des installations actuellement en place, à minima la certification ou l'attestation de formation sur les systèmes HoneyWell, établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. 11/ Critères de jugement des offres : énoncés au règlement de la consultation. Valeur technique : 45 points / Prix : 40 points / Délais d'intervention : 10 points / Valeur environnementale : 5 points. 12/ Visite obligatoire : Les candidats souhaitant visiter le site devront prendre rendez-vous avec M.Olivier GOMARD au 06.16.56.61.02. A l'issue de la visite, un certificat de visite visé par le représentant de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (à remettre à l'appui de l'offre) sera remis à chacun des candidats présents. Attention, dans un gage de transparence de la procédure, lors des visites, les demandes de renseignements complémentaires sur la consultation ne sont pas autorisées. Ces demandes devront être faites via la plateforme dématérialisée (www.maximilien.fr) dans la rubrique « Question/Réponse » dans les délais prévus au présent règlement de la consultation. 13/ Négociations : marché avec phase de négociation (Article R.2123-5) avec un maximum de 3 candidats à l'issue du classement initial d'analyse des offres sous réserve d'un nombre suffisant. L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.14/ Dématérialisation : Les soumissionnaires doivent consulter l'annexe au règlement de consultation relative à la dématérialisation de la présente consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/10/2025